



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Alpes de Haute Provence
COMMUNE d'ALLONS

PROCES VERBAL
de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du DIMANCHE 31 mai 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT, le dimanche 31 mai à seize heures, le Conseil Municipal d'ALLONS, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans la salle communale, sous la présidence de Monsieur Christophe IACOBBI, son Maire en exercice.

Présents : Bernard AUDIER ; Claude CAUVIN ; Régis GALFARD ; Josiane GRIMAUD ; Serge GUICHARD ; Kevin IACOBBI ; Fabien LORENZI ; Chantal MARTEL ; Patrick MAURIN ; Jean-Marie PAUTRAT.

Excusés :

Secrétaire de Séance : Jean Marie PAUTRAT.

*Ouverture de la réunion par Monsieur le Maire, IACOBBI Christophe
qui rappelle l'ordre du jour du présent Conseil Municipal.*

1. Approbation du Compte Rendu du dernier Conseil Municipal (23 mai 2020)

- Monsieur Jean Marie PAUTRAT fait 2 remarques :
 - Katia était bien présente et non excusée,
 - Le Conseil s'est tenu le samedi et non le dimanche.

➤ Monsieur Christophe IACOBBI fait remarquer qu'il ne figure pas dans les présents. À l'ouverture du Conseil Municipal du 23 Mai, il n'était pas encore désigné Maire de la commune mais présent comme conseiller.

▶ *Aucune autre remarque ni modification n'ayant été présentées le compte rendu est adopté, avec ces 3 modifications, à l'unanimité.*

2. Délibération pour la désignation des délégués aux commissions communales

- Monsieur le Maire rappelle la loi "engagement et proximité" et la possibilité aux élus des communes de pouvoir participer aux réunions communautaires.
 - À cette étape, c'est lui-même siègera au Conseil Communautaire et Claude CAUVIN sera son suppléant.

Les élus municipaux pourront donc en fonction de la situation les remplacer si besoin dans les commissions spécifiques destinés aux seuls conseillers communautaires.

- Il indique avoir signé un arrêté municipal en date du 26 mai 2020 pour attribuer les délégations des Maires adjoints:
 - Claude CAUVIN : Délégué aux Travaux, à la Voirie et à la Gestion du personnel;
 - Serge GUICHARD : Délégué aux Finances et à l'Urbanisme ;
 - Josiane GRIMAUD : Déléguée à l'Eau et Assainissement et au Domaine Public.

Il précise que Jean Marie PAUTRAT a été désigné Conseiller Municipal délégué à l'environnement. C'est un message fort au niveau de la Mairie pour cet enjeu. Il indique que l'on entend par environnement la gestion de l'espace, des déchets et de la biodiversité.

Il poursuit en rappelant que lui-même et ses adjoints se sont réunis mercredi 28 mai pour établir des propositions pour la nomination des Conseillers Municipaux dans les différentes commissions communales.

Concernant les commissions de la Communauté de Communes, il faudra attendre l'élection des élus pour 4 communes où il y aura un deuxième tour. Sans doute début juillet.

➤ Il donne ensuite la proposition de la liste des délégués pour cette mandature :

LIBELLES	Titulaires / Président(e)s	Suppléant(e)s/Membres
FORÊT COMMUNALE et COMMUNES FORESTIÈRES	Régis GALFARD	
PARC NATUREL REGIONAL du VERDON	Jean Marie PAUTRAT	Serge GUICHARD, Bernard AUDIER
SYNDICAT 04 ÉLECTRIFICATION	Christophe IACOBBI, Fabien LORENZI	Josiane GRIMAUD.
Délégué à la DÉFENSE	Bernard AUDIER	
Délégué au COMITÉ des FÊTES	Claude CAUVIN	
Commission consultative des ORDURES MÉNAGÈRES et de l'EAU * <i>*2 personnes extérieures au Conseil devront être désignées suite à un appel de candidature.</i>	Josiane GRIMAUD	Claude CAUVIN, Kevin IACOBBI.
Commission des FINANCES et des TRAVAUX (Commissions réunies) ** <i>**Cette commission devra proposer les projets de travaux et un plan d'investissement pluriannuel.</i>	Serge GUICHARD, Christophe IACOBBI	Claude CAUVIN, Régis GALFARD, Kevin IACOBBI, Fabien LORENZI.
Commission des APPELS d'OFFRES	Serge GUICHARD	Bernard AUDIER, Claude CAUVIN, Kevin IACOBBI.
Délégué à l'ADMINISTRATION aux ÉLECTIONS	Patrick MAURIN	
Commission ÉLECTORALE	Josiane GRIMAUD	
Commission de la QUALITÉ de la VIE des QUARTIERS	Josiane GRIMAUD	Bernard AUDIER., Fabien LORENZI, Chantal MARTEL.
Délégué à la SOCIÉTÉ de CHASSE et aux CHEMINS de RANDONNÉES	Patrick MAURIN	
COMITÉ COMMUNAL d' ACTIONS SOCIALES (CCAS) <i>+ Membres non élus : Annie BUFFAT, Chantal REYRE, Myriam BOETTI.</i>	Chantal MARTEL	Josiane GRIMAUD, Kevin IACOBBI, Fabien LORENZI.
Délégué à l'AGRICULTURE	Régis GALFARD	
Commission consultative de la COMMUNICATION MUNICIPALE <i>+ Personnes qualifiées non élues : Danielle GUICHARD, Jean Christophe POTTIN.</i>	Jean Marie PAUTRAT	Serge GUICHARD
Commission communale des IMPÔTS	Christophe IACOBBI	Claude CAUVIN, Josiane GRIMAUD, Chantal MARTEL.
Déléguée au CNAS	Josiane GRIMAUD	

Monsieur le Maire présente une dernière commission « Délégués aux personnels » qui après un large tour de table sera retirée des propositions.

Le vote pour les délégués SDE 04 se fera au point suivant.

► **Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 11 voix, ADOPTE les propositions des commissions communales et de ses délégués.**

3. Désignation des délégués SDE 04 au secteur du Verdon

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que conformément à l'article 5 des Statuts du Syndicat d'Énergie des Alpes de Haute Provence (SDE 04) il convient de procéder à la désignation de délégués titulaires et suppléants selon les dispositions de l'article L.5215-22 du CGT, afin de représenter la commune auprès du Collège du VERDON.

Les communes doivent désigner leurs représentants selon les modalités suivantes :

Moins de 500 habitants	2 titulaires	1 suppléant
De 500 à 2 000 habitants	3 titulaires	2 suppléants
De 2 000 à 10 000 habitants	4 titulaires	3 suppléants
Plus de 10 000 habitants	5 titulaires	4 suppléants

Ces délégués seront réunis au sein du Collège électoral du VERDON et désigneront à leur tour les délégués appelés à siéger au Comité Syndical du SDE 04.

► **Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité soit 11 voix, ADOPTE les propositions des délégués comme suit :**

Titulaires : *Christophe IACOBBI et Fabien LORENZI*

Suppléante : *Josiane GRIMAUD*

4. Budget primitif "COMMUNE" 2020

➤ Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur GUICHARD Serge, adjoint aux Finances et à l'Urbanisme, qui présente et fait lecture des différents articles du budget primitif principal 2020.

➤ Monsieur Serge GUICHARD, tout en indiquant un « retard » de 2 mois du fait de la situation sanitaire, présente sous forme de tableaux les budgets de fonctionnement et d'investissement de la commune.

➤ Les points à noter sont :

* Pour **le fonctionnement** :

Le budget est en droite ligne avec le budget 2019, si l'on excepte les dépenses « fictives » liées aux amortissements (38800 €) et les sommes transférées au Budget Investissement (2987 €) ou affectées aux dépenses imprévues, on arrive à un total des dépenses prévues de 196821 € pour un constaté 2019 de 189003 €.

* Pour **l'investissement** :

Le montant total du budget 487898.23 € est artificiellement amplifié par les emprunts à court terme souscrits dans l'attente du versement des subventions.

Toutefois, les dépenses réelles d'investissement planifiées en 2020 sont tout de même en progression de près de 50% par rapport à 2019.

► *Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents soit 11 voix,*
ADOpte les articles devant figurés aux prévisions des recettes et des dépenses pour l'année 2020.

Le budget présenté, se décompose comme suit:

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES	244 949, 57 €	487 898, 23 €
RECETTES	244 949, 57 €	487 898, 23 €

5. Budget primitif "EAU / ASSAINISSEMENT" 2020

➤ Monsieur Serge GUICHARD poursuit son exposé, sous forme de tableaux, sur les budgets de fonctionnement et d'investissement de l'eau et de l'assainissement.

➤ Les principales remarques sur ce budget sont :

*** Pour le fonctionnement :**

On constate pour la 2^{ème} année consécutive que le budget de l'eau est autonome. La fin du remboursement des emprunts liés aux grands travaux sur l'eau (Bassin, alimentation des campagnes) explique cette évolution.

*** Pour l'investissement :**

Une rénovation complète des réseaux de la rue de "la Forge" est le projet principal pour l'année 2020. Les études et la consolidation des financements sont prévues cette année et la réalisation des travaux se fera en 2021.

► *Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents soit 11 voix,*
ADOpte les articles devant figurés aux prévisions des recettes et des dépenses pour l'année 2020.

Le budget présenté, se décompose comme suit :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES	70 440, 02 €	111 987, 70 €
RECETTES	70 440, 02 €	111 987, 70 €

6. Demande de subvention DETR 2021 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

➤ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire, l'ÉTAT propose aux communes un dispositif d'accompagnement de leurs projets de développement local.

La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) apporte le soutien de l'État, en investissement comme en fonctionnement, aux actions qui concourent à mettre en œuvre les choix stratégiques de la politique d'aménagement du territoire.

La Commune souhaite acquérir une propriété située rue Amiral de RICHERY (G 378) dans laquelle se développe notamment une opération exemplaire d'aménagement urbain.

Par "Délibération n° 2020.11", le Conseil Municipal a approuvé l'intervention d'une promesse de vente en vue de l'acquisition de la propriété susmentionnée pour un montant de 116 700 €.

La Commune entend développer une politique de proximité et associer sur un même site une bibliothèque et un café associatif. L'ensemble des utilisateurs agiront en direction de la lecture et d'un espace de convivialité, ils pourront trouver des complémentarités à vivre leur projet sur un même lieu. Dans cette perspective, la Commune souhaite restructurer et réhabiliter ce futur bâtiment communal en créant une bibliothèque/café associative en proposant des locaux adaptés et fonctionnels, répondre aux obligations de l'agenda d'accessibilité, pour accueillir un public aux attentes multiples : besoins de loisirs, de culture et d'hébergement.

Ce projet consiste donc en la création d'un lieu d'échanges, de rencontres, d'écoute et de partage ainsi qu'en l'organisation tout au long de l'année d'activités culturelles éducatives ou simplement de détente pour tous les habitants.

Les travaux consistent à :

- ❖ La restructuration et la réhabilitation des locaux existants ;
- ❖ La création d'espaces pour l'accueil de la bibliothèque et du café associatif ;
- ❖ L'aménagement d'équipements pour permettre l'accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite ;
- ❖ La mise aux normes concernant les installations de sécurité incendie ;
- ❖ Le traitement acoustique et l'isolation thermique des locaux ;
- ❖ La mise en place d'un chauffage performant.

Les travaux comprennent :

LOT 1	Maçonnerie
LOT 2	Menuiseries extérieures et intérieures
LOT 3	Courants forts et courants faibles
LOT 4	Plomberie sanitaire –chauffage –ventilation
Revêtement de sols souples et durs - Faux plafonds – Isolation (en régie)	
Peinture – Nettoyage (en régie)	

La demande de subvention porte sur les LOTS de 1 à 4 et sur l'acquisition de l'immeuble.

Le montant total estimatif concernant l'acquisition foncière, les travaux, la fourniture et la pose des équipements s'élève à **177 895.98 euros H.-T.**

Le Plan de Financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

PLAN de FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	
DETR	88 947, 99 €
Conseil Régional P.A.C.A.	53149, 71 €
Autofinancement	35798, 28 €
Total HT	177 895, 98 €
T.V.A. (20 %)	35 433, 14 €
TOTAL (TTC)	212 598, 85 €

► *Après en avoir délibéré, à l'unanimité soit 11 voix, le Conseil Municipal :*

SOLLICITE les subventions les plus élevées de l'État au titre de la DETR 2021.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette demande.

7. Demande de subvention FNADT 2020 (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire)

➤ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire, l'État propose aux communes un dispositif d'accompagnement de leurs projets de développement local. C'est l'objet du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

Le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) apporte le soutien de l'État, en investissement comme en fonctionnement, aux actions qui concourent à mettre en œuvre les choix stratégiques de la politique d'aménagement du territoire.

La Commune souhaite acquérir une propriété située rue Amiral de RICHERY (G 378) dans laquelle s'inscrira notamment une opération exemplaire d'aménagement urbain.

Par "*Délibération n° 2020.11*", le Conseil Municipal a approuvé l'intervention d'une promesse de vente en vue de l'acquisition de la propriété susmentionnée pour un montant de 116 700 €.

La Commune entend développer une politique de proximité et associer sur un même site une bibliothèque et un café associatif. L'ensemble des utilisateurs agiront en direction de la lecture et d'un espace de convivialité, ils pourront trouver des complémentarités à vivre leur projet sur un même lieu. Dans cette perspective, la Commune souhaite restructurer et réhabiliter ce futur bâtiment communal en créant une bibliothèque/café associative en proposant des locaux adaptés et fonctionnels, répondre aux obligations de l'agenda d'accessibilité, pour accueillir un public aux attentes multiples : besoins de loisirs, de culture et d'hébergement.

Ce projet consiste donc en la création d'un lieu d'échanges, de rencontres, d'écoute et de partage ainsi qu'en l'organisation tout au long de l'année d'activités culturelles éducatives ou simplement de détente pour tous les habitants.

Les travaux consistent à:

- ❖ La restructuration et la réhabilitation des locaux existants ;
- ❖ La création d'espaces pour l'accueil de la bibliothèque et du café associatif ;
- ❖ L'aménagement d'équipements pour permettre l'accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite ;
- ❖ La mise aux normes concernant les installations de sécurité incendie ;
- ❖ Le traitement acoustique et l'isolation thermique des locaux ;
- ❖ La mise en place d'un chauffage performant.

Les travaux comprennent :

LOT 1	Maçonnerie
LOT 2	Menuiseries extérieures et intérieures
LOT 3	Courants forts et courants faibles
LOT 4	Plomberie sanitaire –chauffage –ventilation
Revêtement de sols souples et durs - Faux plafonds – Isolation (en régie)	
Peinture – Nettoyage (en régie)	

La demande de subvention porte sur les LOTS de 1 à 4 et sur l'acquisition foncière.

Le montant total estimatif concernant l'acquisition foncière, les travaux, la fourniture et la pose des équipements s'élève à **177 895, 98 euros HT**.

Le Plan de Financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

PLAN de FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	
FNADT	88 693, 35 €
Conseil Régional P.A.C.A.	53149, 71 €
Autofinancement	41052, 92 €
Total HT	177 895, 98 €
T.V.A. (20 %)	35 433, 14 €
TOTAL (TTC)	212 598, 85 €

► *Après en avoir délibéré, à l'unanimité soit 11 voix, le Conseil Municipal :*

SOLLICITE les subventions les plus élevées de l'État au titre du FNADT 2020.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette demande.

8. Questions diverses

➤ Monsieur Jean Marie PAUTRAT informe le Conseil de quelques nouveautés sur le site de la commune, par exemple en page tourisme le nouvel imprimé permettant de faire remonter les problèmes ou suggestions concernant les chemins de randonnées. Également, dans la rubrique « Contacts » des informations comme les horaires de la déchèterie, ...

➤ Il attire aussi l'attention des élus sur la dernière déclaration du Président du Parc Naturel Régional du Verdon (reprise dans la presse nationale, régionale et dans le site de la commune) sur les actes d'incivisme qui se développent actuellement sur ce territoire. Bien que nous ne soyons pas trop impactés dans notre vallée il n'en demeure pas moins qu'il s'agit de notre patrimoine commun. Un gros effort de pédagogie doit être fait et tous les élus ont leur place dans cette démarche.

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 18 heures 15.

Budget Commune 2020

Ed1 20/05/20

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
COMPTE	LIBELLE	Réalisé 2019	Prévu 2020	COMPTE	LIBELLE	Réalisé 2019	Prévu 2020
011	Charges à caractère général	91379	89754	002	RESULTAT FONCT REPORTE (N-1)	17218	34214
				6419	Remb sur rénum. du personnel	0	0
012	Charges de personnel	55585	58720	013	Atténuations de charges (remboursements rémunérations)	0	0
014	Atténuations de produits (739221 FNGIR)	8510	8510	70	Vente de produits fabriqués (Bois, déneigement)	13577	9379
022	Dépenses Imprévues (5827)	0	6341	73	Impôts et taxes	70644	70411
023	VIREMENT SECTION INVEST		2987				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		690				
65	Autres charges de gestion courante	31972	38181	74	Dotations, Subventions et participations	107451	114679
66	Charge financière	823	1099	75	Autres produits de gestion courante (Loyers appart + fermage)	10166	16400
6711	Charges exceptionnelles	733	38800	7788	Produits exceptionnels divers (Rénov. ouvrants, remb. assurances,...)	4162	0
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		189003	245083	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		223218	245083

INVESTISSEMENT							
D E P E N S E S				R E C E T T E S			
COMPTE	LIBELLE	Réalisé 2019	Prévu 2020	COMPTE	LIBELLE	Réalisé 2019	Prévu 2020
				001	RESULTAT INV REPORTE (N-1)	0	15774
001	Solde d'exécution de la section investissement N-1	26429	0	021	VIREMENT SECTION FONCT	22965	2987
				40	Amortissement de frais d'études		690
41	Opération Patrimoniale	4370	0	41	Opération Patrimoniale	4370	0
				1068	Excédent de fonctionnement (N-1)	64531	0
20	Etudes/Frais d'insertion	0	925	10222	FCTVA	11366	36000
204	Subv versée (Aménagement rue de la Forge)		5553	10251	Dons et legs en capital	20313	0
2111	Acquisition terrain nu (Appart Galfard R)	11312	116700	1311	Subv Etat (Travaux intempéries 2019)		27170
2112	Aménagement rue de la forge (Op1802)	0	11000	1312	Subv Région (Travaux intempéries 2019)		22642
21318	Toiture de l'église (Op1801)	13874	4440	1321	Sub Etat (Op1804 / Garrets)	1431	0
21318	Tour St Martin (Op1803)	121158	1200	1322	Sub Région. (Cimetière Garages M aux morts.)	5600	0
21318	Création d'un SAS d'entrée et T.Elec	4468	0	1322	Toiture de l'église	0	9744
21318	Achat Appart Guiliani Galfard (Op1905)	46813	7865	1322	Tour St Martin	0	41730
21318	Achat Appart Galfard R (Op2003)		66622	1322	Subv Région (Appart Galfard R)		50000
2151	Travaux dégâts intempéries 2019 (Op2001)		83502				
2151	Chemin des Rampans (Op1902)	4788	0	1323	Sub Départ (Cimetière Garages M aux morts.)	5237	0
2151	Rénovation éclairage public (Op1808)	5202	1915	1331	DETR (Place du cercle)	0	0
21531	Aménagement entrée du village (Op1802)	1777	0	1321	Aménagement rue de la forge	0	0
21571	Mat Roulant (Achat véhicule utilitaire)	0	2000	1322	Aménagement rue de la forge	0	0
217538	Enfouissement réseaux Pra Goui(Op1604)	0	804				
217538	Aménag. entrée du vill (Op1802)/Remb SDE	0	8000	1342	Amendes de police	4000	2480
2183	Matériel informatique (Op113)	955	245				
21	Travaux réalisés en 2019	210347	304293	13	Subventions d'investissement	16268	153766
1641	Remboursement Emprunts		176461	1641	Achat appart Galfard R (Op2003)		135000
16873	Emprunt départemental		667	1641	Opération financière (Avance trav. Pont)		65000
16	Total emprunt	9928	177127	16	Emprunt	150000	200000
				204	Subv versée (Tour St Martin)		39881
				2041642	Opération financière		38800
TOTAL DE PENSES INVESTISSEMENT		251074	487898	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		269176	487898